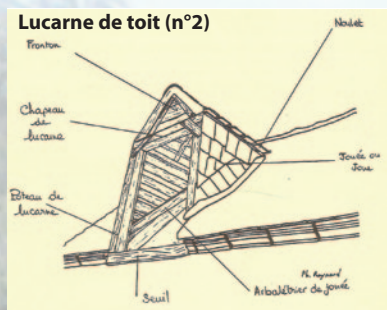


pineau, vin claret vermeil et frais ... breuvages tirés du poinçon* dans un pichet de terre, une pinte ou une chopine d'étain ».

Dans cet univers vitivinicole absolu, les vigneron ont édifié un grand nombre de loges de tous types, dont voici un kaléidoscope hélas incomplet puisqu'une très rarissime loge ... 3 pans est complètement écroulée et enrichée !

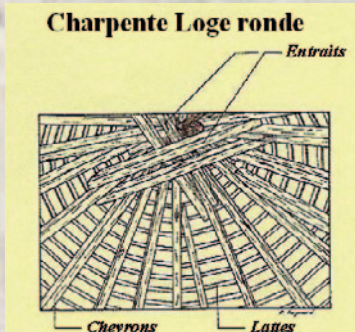
Avec la déprise viticole, l'inexorable restructuration parcellaire, le mitage pavillonnaire, et ... l'exode rural, de très nombreuses loges sont complètement écroulées ou disparues. Leurs matériaux de construction ont souvent été réutilisés.



Il reste néanmoins encore un échantillonnage exceptionnel d'abris servant de résidences secondaires à la belle saison (n° 42), de remise à outils (n°3), de petite écurie pour animaux (n°36), de collection d'outils vitivinicoles anciens (n°40), d'écrans isolés pour agapes amicales (n°39, 17), d'annexe à l'habitation principale (n°06), de petites salles de réception pour représentation théâtrale (n°22), (n°46), d'accueil lors des Journées Européennes du Patrimoine (n°46), et ... bien sûr de véritables loges de vigne (n°2), (n° 35).

Gilbert GUITARD

* Fût de chêne de 220L dont la contenance variait selon les cantons.



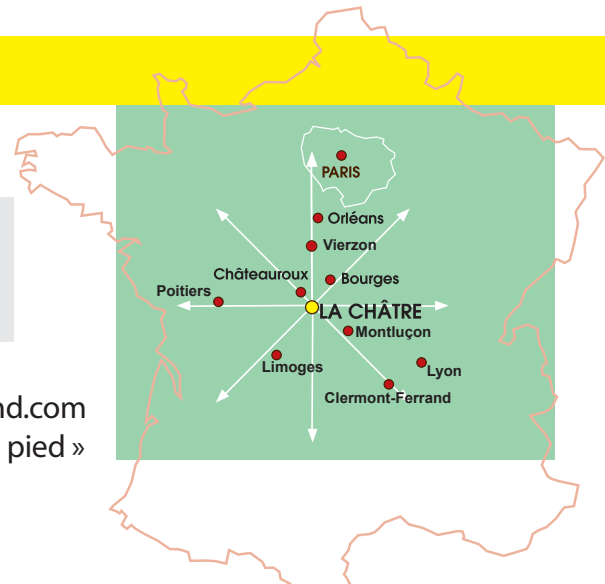
Informations pratiques :

OFFICE DE TOURISME

134, rue Nationale
36400 LA CHATRE
Tél. 02.54.48.22.64

Vélos électriques en location
Site internet : www.pays-george-sand.com
rubrique : « Bouger / A pied »

• Hébergement, restauration :
s'adresser à l'Office de Tourisme



propriétaire de la loge n°2



Bannière et «Bâton» de la vieille Saint-Vincent

DOCUMENT CONÇU, RÉDIGÉ ET ILLUSTRÉ PAR LA « CONFRÉRIE DES CULS D'OURS (2) ET DES CABINETS D'VIGNE EN PAYS DE GEORGE SAND »

12, rue des Ajoncs 36400 LE MAGNY - Tél. 02.54.48.06.41 - E-mail : logesdevignes36@sfr.fr
« AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ «LA VIEILLE SAINT VINCENT» DE LA CHATRE, HÉRITIÈRE DE LA CORPORATION DE L'ANCIEN RÉGIME, QUI PERPETUE CHAQUE ANNÉE EN JANVIER ET EN MARS LES MANIFESTATIONS ANCESTRALES LIÉES AU CULTE DE ST VINCENT, PATRON DES VIGNERONS.»

Imprimerie George Sand - 02 54 06 11 71

Nos partenaires



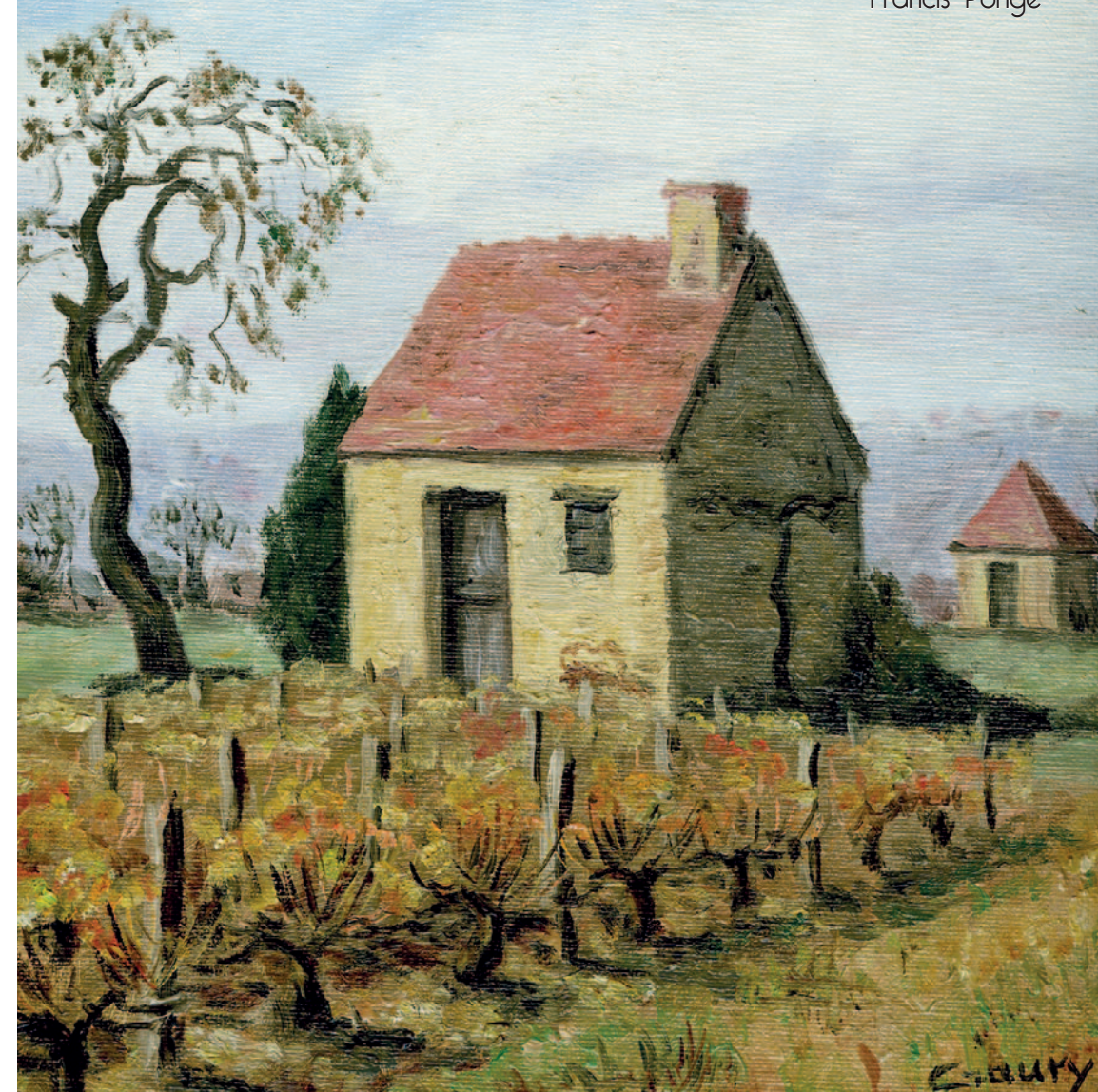
Photos : Michel Prot / Daniel Machillot dignitaires de la Confrérie • Couverture : œuvre de Roger Gaury (peintre de la Vallée Noire) - 46 rue Henri Bonnin - 36400 Montgivray - tél 02 54 48 27 43
Tous droits réservés

LA CHATRE-en-Berry (Indre)

2^e partie

Circuit de Beauregard

La beauté existe, celle du moindre cabanon dans une vigne.
Francis Ponge



Découverte et sauvegarde des Loges de Vignes Au Pays de George Sand

Les loges de vignes au Pays de George SAND

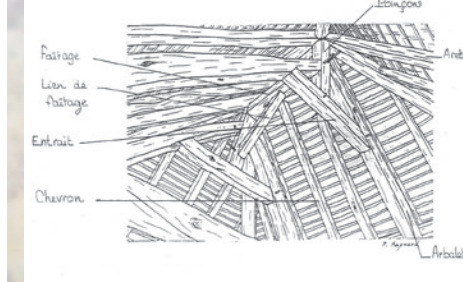
Les loges sont connues dès l'antiquité romaine par CATON et citées dans la bible.

Il n'y a rien de plus important ici bas que la culture de la vigne – Montesquieu, Baron de la Brède (1689-1755)

Ce second circuit de découverte des loges de vigne au Pays de George SAND concerne le sud de la ville de La Châtre et principalement la commune de LE MAGNY.

En effet, c'est sur le plateau de Beauregard situé entre la vallée de l'Indre et celle de la Couarde que la monoculture de la vigne était la plus spectaculaire.

Charpente loge 4 pans



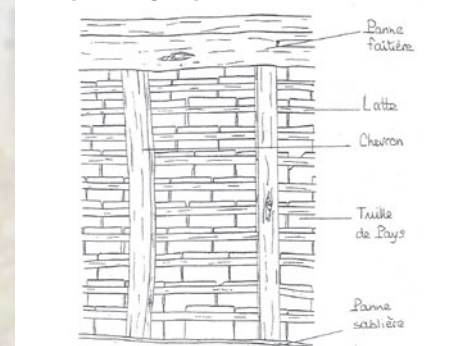
Le Docteur Jules GUYOT, le plus grand œnophile du 19^{ème} siècle écrivait dans la viticulture de l'Ouest de la France en 1865 : « La vigne est cultivée dans l'INDRE avec entrain, avec passion, comme la source principale de la fortune agricole ».

Les vignes vivrières, les vignes de loisirs, les vignes de rapport pour la commercialisation du vin ont

littéralement colorisé le secteur grâce à :

- la proximité urbaine et une forte densité de population rurale
- une terre à charge élevée en éléments grossiers (63% de terre fine pour 37% de cailloux et graviers à texture sablo-limoneuse très filtrante et très facile à travailler
- une légère inclinaison vers l'Ouest favorisant l'ensoleillement donc le réchauffement du sol et la maturation des raisins.

Charpente loge 2 pans



- Il faut se rappeler qu'à cette époque, le vin était la boisson exclusive des habitants du Boischaud-Sud. Un extrait de la revue du Berry de 1896 stipule : « Il n'y a que des auberges ou des cabarets où l'on ne sert que du vin des terrains de La Châtre, de Tranzault, vin d'Issoudun, vin rouge et blanc

